



Le mot du maire



INVITATION À L'INAUGURATION DU GARAGE MUNICIPAL

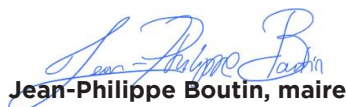
La Ville de Saint-Félicien est fière d'inviter la population à l'inauguration officielle de son nouveau garage municipal, le **samedi 23 mai à 10 h** au 973, boulevard Hamel.

Ce projet important pour notre communauté permettra d'offrir des installations modernes, adaptées aux besoins de nos équipes, et contribuera directement à la qualité des services municipaux offerts à la population. Le garage municipal est au cœur des opérations quotidiennes de la Ville, et cet investissement vient soutenir de manière concrète notre engagement envers les citoyens.

La tenue de cette inauguration s'inscrit également dans le cadre de la Semaine des travaux publics, une occasion toute spéciale de reconnaître le travail essentiel des équipes qui œuvrent chaque jour au bon fonctionnement de notre milieu.

J'invite les citoyennes et citoyens à venir découvrir ces nouvelles installations, échanger avec nos équipes et en apprendre davantage sur les activités des travaux publics.

Au plaisir de vous y accueillir en grand nombre.



Jean-Philippe Boutin, maire



Sécurité incendie

FEUX EXTÉRIEURS ET BBQ

Avec le beau temps, les feux extérieurs sont populaires, mais ils doivent respecter la réglementation municipale. Seuls certains types de foyers sont permis et il est essentiel de vérifier les conditions, notamment le vent, afin d'éviter toute nuisance. Le brûlage de végétation est interdit sans permis, et un feu peut être proscrit en tout temps en cas d'interdiction. De plus, l'utilisation sécuritaire du barbecue est de mise : toujours à l'extérieur, bien entretenu et sous surveillance afin de prévenir les risques d'incendie. Pour plus d'information, consultez notre site web.



Trésorerie

DEUXIÈME VERSEMENT DE TAXES

L'échéance du deuxième versement de taxes est fixée au **3 juin 2026**. Merci de ne pas l'oublier !



Service des loisirs

CAMP DE JOUR

Les inscriptions au camp de jour débuteront le **2 juin** pour les résidents, sur la plateforme Sport-Plus. Plusieurs options et ateliers seront offerts pour satisfaire tous les goûts. Un service de surveillance sera également disponible dès 7 h 30. Consultez la programmation complète dès maintenant sur notre site web.

LA FÊTE DU VOISINAGE

Le **30 mai** prochain, plusieurs quartiers s'animeront grâce à de belles initiatives locales : quartier Bel-Air, carré des Noyers, La Chapelle-du-Lac, boulevard du Sacré-Cœur (entrée sud) et Le Bôme.

Restez à l'affût : les invitations et détails des organisateurs seront bientôt dévoilés !

PORTES OUVERTES AU TOBO-SKI

Venez célébrer l'arrivée de la belle saison lors de notre journée portes ouvertes le **30 mai de 9 h à 16 h** (remis au lendemain en cas de pluie) pour des essais gratuits de vélos, un spectacle de BMX et l'initiation aux sauts sur air bag. Accès gratuit au site. Profitez-en également pour vous procurer votre carte de saison 2026.

FESTI ST-FÉ 4 AU 7 JUIN

De retour pour une 3^e édition avec une programmation de feu : Grand Festi BBQ, Jonathan Roy, Éric Lapointe, Dumas et encore plus ! Ne manquez pas cette fin de semaine d'activités et d'animation au centre-ville. Programmation/billetterie : evenemets2m.com



Service des loisirs

CET ÉTÉ, PLONGEZ DANS LA LECTURE

Faites découvrir le plaisir de lire à votre jeune avec le Club de lecture d'été TD! Des prix seront offerts tout l'été, pour une lecture à la maison facile et motivante. Inscriptions dès le **2 juin** sur Sport-Plus. Trousse disponible à la bibliothèque dès le 16 juin. Début du club : 22 juin.



Service de l'urbanisme

PERMIS DE CONSTRUCTION

Nous invitons les citoyennes et citoyens à déposer leur demande de permis de construction le plus tôt possible afin d'éviter des délais qui pourraient retarder le début de vos travaux. Pour un service plus efficace, nous vous encourageons à prendre rendez-vous avec le Service de l'urbanisme au **418 679-2100, poste 2241** avant de vous déplacer à nos bureaux. À noter: la délivrance d'un permis peut prendre jusqu'à 30 jours. Merci de votre collaboration et bonne planification !

VIGNETTE DE VÉHICULE RÉCRÉATIF

Résidents du secteur de la Pointe de Saint-Méthode, il est possible de vous inscrire au tirage au sort afin de vous prévaloir d'un certificat d'autorisation pour l'installation permanente d'un véhicule récréatif sur un terrain occupé par un bâtiment principal, entre le 15 juin et le 15 septembre. Communiquez avec le Service de l'urbanisme au **418 679-2100, poste 2241** pour vous inscrire avant le **jeudi 28 mai, 16 h 30**.

MOTEL AGRICOLE

Le Motel agricole offre des parcelles de terre en location pour le développement de projets agricoles destinés à l'alimentation humaine. Son objectif est de soutenir l'agriculture locale et de faciliter l'accès à la relève. Actuellement, 15 acres sont disponibles à un coût avantageux de 100 \$/acre/an.

Vous êtes déjà actif en agriculture? Une liste de partenaires est en cours de création pour la location d'équipement ou le mentorat dans le cadre du projet. Pour plus d'information, communiquez avec le Service de l'urbanisme au **418 679-2100, poste 2241**, ou urbanisme@ville.stfelicien.qc.ca.



Environnement

UN ENFANT, UN ARBRE

La Ville de Saint-Félicien remercie « FERLAC ». Depuis 36 ans, Ferlac est fier partenaire et commanditaire officiel de l'activité « Un enfant, un arbre ».



Pour en savoir plus, suivez-nous sur Facebook et visitez notre site Internet www.ville.stfelicien.qc.ca

 **418 679-2100**